

excursiegidsen

guides d'excursion

la région liégeoise

Ce livre-guide est constitué par le compte rendu de l'excursion organisée le 3 mai 1972 dans le cadre du stage de recyclage réalisé pour les professeurs de géographie par le Ministère de l'Education Nationale.

L'itinéraire suivi découle des impératifs du stage : les participants logeant à Esneux, il fallait donc prendre cette commune comme point de départ et d'arrivée ; en outre, le temps imparti à l'excursion n'étant que de 3 h 30', certains aspects furent négligés, notamment les problèmes de la ville de Liège. Aussi le livre-guide présente-t-il diverses lacunes.

Rappelons que, pour la région liégeoise, le livre-guide de base est constitué par un travail de J. A. SPORCK datant de 1967 (1). Nous renvoyons donc les lecteurs à cet ouvrage très complet.

Néanmoins, comme depuis cette date, on a enregistré dans la région de nombreux changements (2), une mise à jour s'imposait. Le compte rendu, qui fait l'objet de cet article, a donc comme but essentiel de souligner les réalisations nouvelles.

L'excursion part d'**Esneux**, localité résidentielle de 6 343 habitants en 1970, choisie par les auteurs du plan d'aménagement « Liège, Métropole régionale » (3) comme pôle cantonal (4) devant rayonner sur 20 000 habitants. Les activités essentielles de la commune relèvent du secteur tertiaire ; néanmoins il existe une firme in-

(1) J. A. SPORCK, *Livres-guides I et II, La géographie appliquée aux problèmes industriels, à la rénovation urbaine et aux centres commerciaux, Excursions des 8 et 9 septembre 1967, Troisième réunion de la Commission de Géographie Appliquée de l'Union Géographique Internationale, s.l. (Liège), s.d. (1967).*

(2) *Ces mutations ont fait l'objet d'une étude précédente : B. MERENNE-SCHOU-MAKER, L'évolution économique de la province de Liège depuis 1960, dans « La Géographie », n° 91, 1971, pp. 215-234.*

(3) GROUPE L'EQUERRE, *Liège, Métropole Régionale : Options fondamentales de développement et d'aménagement (document de travail), Ministère des Travaux Publics, Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, Liège, 1966.*

(4) *Les pôles cantonnals sont des pôles secondaires dont le but est de desservir et d'animer des « unités de vie collective » ou cantons de 20 à 40.000 habitants et de décharger ainsi le centre urbain principal et les pôles de soutien. Cinq pôles ont été retenus : Flémalle-Haute, Rocourt, Visé, Fléron et Esneux (Ibidem, p. XXXII).*

dustrielle, la Munck Continental, installée à Esneux depuis 1965, spécialisée dans la construction électrique et électronique et occupant près de 150 personnes. La commune est en outre caractérisée par le développement de la fonction touristique.

La traversée de **Plainevaux** (1 552 habitants en 1970) permet de se rendre compte de la transformation d'une localité rurale en localité semi-résidentielle.

A Boncelles (3 029 habitants en 1970), à la limite orientale de l'interfluve Meuse-Ourthe, la fonction résidentielle est également en développement. La commune, qui avec Seraing-Sud a été choisie comme pôle de soutien (5) de la métropole liégeoise, profite du glissement des activités et surtout de la résidence de la vallée vers le plateau et de la création du nouveau campus universitaire. Dès à présent, l'équipement commercial se met en place et l'année 1971 a été marquée par deux implantations de grandes surfaces de distribution en libre service : un hypermarché Super Bazar G.B. de 6 900 m² de surface de vente, dont 1 750 en alimentation, avec un parking de 1 100 places et un supermarché Delhaize de 1 837 m² de surface de vente et un parking de 200 emplacements. Toute cette zone est appelée à se développer considérablement dans la décennie à venir.

Plus loin, le long de la route Marche-Liège, s'étend un quartier de villas de très haut standing.

La traversée du **nouveau campus de l'Université au Sart-Tilman** est l'occasion de constater l'état d'avancement des nouvelles installations. Si l'infrastructure en routes, égouts et installations de chauffage est aujourd'hui terminée, quelques bâtiments seulement sont construits, ceux de chimie, physique, botanique, éducation physique, etc. ; certains complexes sociaux existent néanmoins : homes, restaurants, etc. A l'heure actuelle, un tiers des étudiants inscrits y suivent au moins un cours (ce qui représente 1 500 à 2 000 étudiants par jour) et 500 membres du corps professoral, du personnel scientifique et des cadres techniques y sont occupés. Les travaux en cours concernent l'institut de psychologie et des sciences de l'éducation, des extensions des services de physique et de chimie, ainsi que l'institut de pathologie, premier élément du complexe hospitalier.

La descente du plateau vers la Meuse à travers la commune d'**Ougrée** (20 674 habitants en 1970, quatrième localité en importance de l'agglomération) permet d'observer le glissement des activités et de la résidence de la plaine vers le plateau, phénomène que nous avons déjà évoqué à Boncelles, mais qui est encore plus sensible sur le territoire d'Ougrée et surtout de Seraing

(5) *Les pôles de soutien sont des pôles secondaires d'intérêt régional dont la mission est de seconder le centre urbain dans l'exercice de ses fonctions ; la région liégeoise en compte cinq : Jemeppe - Seraing Nord, Ans - Alleur - Loncin, Herstal, Chênée - Angleur - Grivegnée et Boncelles - Seraing Sud (Ibidem, pp. XXIV-XXV).*

(40 524 habitants en 1970, commune la plus importante de l'agglomération après la ville de Liège). Ces deux localités, s'étendant à la fois dans la plaine et sur le plateau, connaissent, en effet, depuis quelques années, d'importantes mutations. Vu le développement de l'activité sidérurgique dans la plaine alluviale de la Meuse et le refus sans cesse plus marqué d'une promiscuité habitat-industrie, toute la poussée récente de l'habitat se réalise sur les pentes et sur le plateau. La traversée sud-nord d'Ougrée permet de s'en rendre compte : on découvre en effet sur les hauteurs de nouvelles cités, des lotissements récents et aussi certains équipements (par exemple, l'école moyenne de l'Etat, l'institut communal d'enseignement technique).

Le « **point de vue** » de la rue de l'**Egalité à Ougrée** est un excellent observatoire pour une analyse des installations sidérurgiques de la firme Cockerill. De là, on peut découvrir les différentes activités à la fois sur la rive droite et sur la rive gauche. Sur la rive droite, donc au pied du point de vue, on remarque à l'est du pont d'Ougrée des hauts fourneaux et des fours à coke ; vers l'ouest, on voit d'abord, le long du port, des halls de laminage à chaud au sud desquels se trouve l'aciérie Thomas (caractérisée par sa fumée orange) (6), puis une fonderie et enfin plus au sud-ouest l'aciérie à l'oxygène L.D. Au nord-ouest de cet ensemble sont installés d'autres fours à coke ; au-delà, toujours dans la même direction, au niveau du centre du méandre, le long de la Meuse, on peut apercevoir d'autres bâtiments, notamment les fours Martin et une fonderie. Plus à l'ouest encore, on découvre une autre fonderie, des hauts fourneaux et les installations de la centrale à oxygène. Cette dernière fut créée en 1953 conjointement par les firmes Cockerill-Ougrée et Espérance-Longdoz. Sur l'autre rive du fleuve sont installés les halls des produits laminés à froid : la division Ferblatil (tôles fines, fer blanc, tôles galvanisées) au sud et la division Tolmatil (tôles à grains magnétiques orientés) plus au nord. Cockerill produit actuellement (en 1971) plus de six millions de tonnes d'acier, soit 39 % environ de la production du pays, ce qui place la société au cinquième rang des producteurs de la C.E.C.A. et au quatorzième rang des producteurs mondiaux. Les investissements réalisés par la firme sont considérables : de 1960 à 1970, 32 milliards, soit environ 9 millions par jour et, à l'heure actuelle, 10 fr. par heure et par ouvrier. La société emploie quelque 37 000 personnes dont les deux tiers sont occupés dans la région liégeoise. A côté des deux groupes d'installations visibles du point de vue (hauts fourneaux, aciéries et laminoirs à chaud de la rive droite, laminoirs à froid de la rive gauche), Cockerill possède encore dans la région liégeoise une troisième division que l'on verra plus loin, celle de Chertal, comprenant pour le moment une aciérie et des laminoirs. En descendant progressivement dans la vallée, tout en restant sur

(6) Suite à la modernisation des procédés de fabrication, cette aciérie va être progressivement arrêtée ; la fermeture définitive est prévue pour 1975.

le territoire d'Ougrée, on observe un habitat de plus en plus ancien et souvent dégradé. La partie basse de la commune et en particulier la rue principale — F. Nicolay — connaît actuellement des difficultés commerciales ; les mutations, évoquées plus haut, entraînent, en effet, la fermeture d'un certain nombre de points de vente ; de la sorte, dans cette partie basse — aussi bien à Seraing qu'à Ougrée — de nombreuses maisons de commerce sont inoccupées.

Avant de traverser le nouveau pont d'Ougrée, on peut encore remarquer sur la droite des installations de Cockerill et sur la gauche, la nouvelle maison communale d'Ougrée qui vient d'être construite dans la plaine.

Au-delà de la Meuse, on passe à **Sclessin**, territoire qui fait partie de la commune d'Ougrée. C'est également une zone très industrialisée avec principalement des usines du groupe des fabrications métalliques (par exemple Safak, Ateliers de Construction de la Meuse, de Malzinne, Marichal Kélin, etc.) mais aussi d'autres secteurs tels Isobelec (transformation de matières, plastiques), Jenatzy (articles en caoutchouc à usage industriel) ou La Lainière de Sclessin (couvertures). De l'itinéraire emprunté par l'autocar, on n'aperçoit que le dépôt pétrolier Esso, les autres usines étant situées plus en aval, vers Liège. On voit cependant une installation importante de Sclessin, mieux connue du grand public : le stade de football du Standard. Empruntant ensuite le quai longeant la Meuse, on a l'occasion d'examiner de plus près certains bâtiments de Cockerill, en particulier sur la rive suivie Ferblatil et sur l'autre rive le port charbonnier, les laminoirs à fils, les fours Martin, une fonderie et le siège social de la firme qui est, comme chacun le sait, l'ancienne résidence d'été des Princes Evêques de Liège, achetée par J. Cockerill en 1817 pour la somme de 45.000 fr.

Le long des quais, notamment à **Tilleur** et à **Jemeppe**, on remarque de nombreuses stations de pompage dont le rôle est de refouler les eaux usées dans la Meuse. Cette situation résulte d'un affaissement du sol consécutif à l'exploitation charbonnière dans la plaine en amont de Liège. Il faut en effet rappeler qu'il y eut des charbonnages partout dans la région, sauf à Liège-ville. De la sorte, l'ensemble de la plaine située à l'amont s'est affaissé ; il a dès lors fallu endiguer la Meuse et comme le fleuve se trouve à un niveau trop élevé pour permettre l'évacuation par gravité des eaux, il faut les pomper pour les rejeter dans le cours d'eau. Ce système est appelé dans la région le « démergement » ; le bâtiment en forme d'« Y » situé sur la commune de Tilleur en abrite les bureaux. Après avoir traversé Tilleur (5 799 habitants en 1970), l'on pénètre à Jemeppe (12 282 habitants en 1970), centre d'activités secondaires et tertiaires. La plupart des industries sont anciennes ; depuis 1960, on ne relève que deux implantations nouvelles : une petite usine de conserves de viande (Viaka) située au pied du versant, à quelques dizaines de mètres de la route empruntée, et

les installations d'Inter-Béton sises le long de la Meuse, au-delà du raccordement autoroutier. Avec le bas de Seraing, Jemeppe forme le pôle de soutien de la partie amont de l'agglomération. La commune est caractérisée par le développement de la fonction scolaire (institut technique provincial très important comme à Seraing d'ailleurs) et surtout de la fonction commerciale. Les petits magasins spécialisés sont diversifiés et d'un certain niveau qualitatif et il y a en outre quelques grandes surfaces (un supermarché Priba que l'on peut voir à hauteur du raccordement autoroutier, un Sarma et un Grand Bazar). De plus, non loin de là, sur le territoire de la commune voisine, Flémalle-Grande, près de la cokerie d'Espérance-Longdoz (aujourd'hui Cockerill), s'est ouvert en avril 1971 un hypermarché Super Bazar G.B. de 9 125 m² de surface de vente dont 1 980 en alimentation (avec un parking de 1 299 places). En gravissant le plateau par la bretelle de raccordement autoroutière, on a une bonne vue d'ensemble du paysage de la vallée et on découvre en outre le développement résidentiel en hauteur du haut de Seraing ainsi qu'une usine importante de Jemeppe, la division Kessales de Cockerill (produits laminés à froid).

On arrive ainsi sur le territoire de **Grâce-Hollogne** (14 734 habitants en 1970), commune résultant de la fusion de Grâce-Berleur et d'Hollogne-aux-Pierres. Le développement résidentiel de la localité est important ; le long de l'autoroute, on aperçoit de nombreuses nouvelles constructions ainsi qu'un lotissement récent : le parc Monfort où 136 logements sociaux sont en construction. Après être passé sous la ligne de chemin de fer Voroux-Fexhe-Kinkempois réservée au trafic marchandises (ligne de dédoublement de celle de Voroux-Ans-Liège-Guillemins) et, après avoir laissé à droite la route vers l'aérodrome de Bierset, l'on emprunte la sortie en direction de Liège. Peu après, on longe le parc industriel de Grâce-Hollogne, vaste zone de 105 ha pratiquement entièrement aménagée et reconnue d'intérêt national. A l'heure actuelle, deux firmes y sont installées : la S.A. Reynolon qui fabrique des feuilles minces en plastique (70 personnes occupées) et la M.B.L.E. (Manufacture Belge de Lampes Electriques) qui occupe pour le moment un bâtiment de 2.800 m² appartenant à la S.P.I. (Société Provinciale d'Industrialisation). Fabriquant des composants électroniques, la société construira prochainement ses propres bâtiments ; elle procure actuellement un emploi à un peu moins de 200 personnes. Une troisième firme va s'implanter dans cette zone ; la S.A. Frankignoul, seule entreprise belge spécialisée dans la fabrication de manomètres, a décidé d'y transférer ses activités de Jupille et elle y occupera 70 personnes.

Au-delà du pont autoroutier surplombant la ligne de chemin de fer Liège-Bruxelles, on pénètre dans l'**échangeur de Loncin** qui permet le croisement des autoroutes Liège-Bruxelles, Liège-Anvers et Liège-Mons (ou autoroute de Wallonie) et la descente autoroutière vers le centre-sud de Liège ; à cet endroit, il est donc possible

de changer d'autoroute, mais non d'en sortir (ce n'est pas un raccordement). Au nord-ouest de l'échangeur s'élève la tour de l'usine Westinghouse d'Awans (anciennement firme Jaspar de Liège) installée à cet endroit depuis 1961 ; elle occupe près de 1 000 personnes et est spécialisée dans la fabrication d'ascenseurs. Au-delà de l'échangeur, au nord, on découvre une autre entreprise industrielle, le General Electric Medical, située sur le territoire de Loncin ; cette firme fabrique des appareils médicaux et emploie quelque 400 personnes. Poursuivant par l'autoroute, l'on passe ensuite à **Alleur** (6 309 habitants en 1970), commune également caractérisée par un développe-

PARC INDUSTRIEL D'ALLEUR

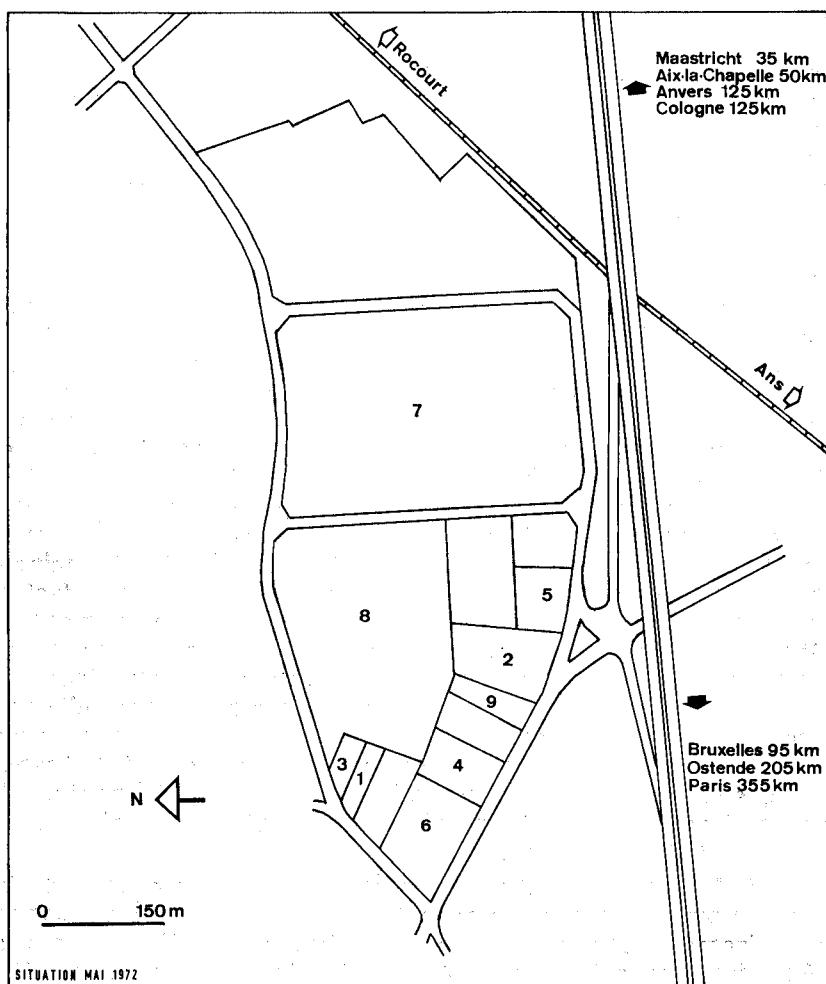


FIG. 1

ment résidentiel. Dans la partie nord de la localité, au-delà de l'autoroute est installé un parc industriel de la S.P.I. qui a connu un grand succès : tous les terrains sont vendus ou en cours de négociation. Aussi deux extensions sont en voie de réalisation, ce qui portera la superficie de 31 à 96 ha. Depuis 1971, le parc est raccordé à l'autoroute. Les neuf entreprises installées (tableau 1 et figure 1) (7) occupent aujourd'hui 855 personnes ; ce sont de petites firmes à l'exception de Müller-Wipperfurth, spécialisée dans la confection de costumes, pantalons et vestons pour hommes. Cette société n'a d'ailleurs pas seulement implanté une usine dans la zone ; en effet, elle y compte (ou y comptera bientôt) en outre un point de vente (8), un centre d'informatique pour la comptabilité et la gestion du groupe et un centre international de formation pour les techniciens des 19 usines de la société. Il faut rappeler qu'à l'origine cet emplacement n'avait pas été désigné par la S.P.I. comme parc industriel (11) ; c'est l'installation de la firme Dechesne (fabrique de pompes) qui en a provoqué la réalisation.

TABLEAU 1. : Relevé des firmes implantées dans le parc industriel d'Alleur en mai 1972.

Numéro d'ordre sur le plan	Dénomination	Activité	Nationalité (9)	Classe de l'emploi (10)
1	Acométal	Matériel de bureau	B.	1
2	Carman	Chaudronnerie, charpentes métalliques	B.	1
3	Claisse	Equipement électrique, portatif, abrasifs	B.	1
4	Dechesne	Pompes	B.	1
5	Ljège-Aubange	Fabrication de peinture	B.	1
6	Méplat	Contreplaqués, panneaux, portes	B.	1
7	Müller-Wipperfurth	Confection	All.	7
8	Unisystems	Eléments pour maisons préfabriquées	B.	1
9	Verlac	Glaçage et vernissage de papiers et cartons	E.-U.	1

A côté du parc, le long de l'autoroute, a pris place depuis le mois de novembre 1971 une entreprise non industrielle : Makro ; il s'agit d'un grossiste en libre service qui possède déjà d'autres points de vente en Belgique et dont l'installation a soulevé de nom-

(7) La figure 1 a été dessinée à partir d'un plan de la S.P.I. que nous avons remis à jour.

(8) Baptisé improprement shopping-center.

(9) B = belge ; All. = allemande ; E.-U. = américaine.

(10) 1 = moins de 50 personnes occupées ; 7 = de 500 à 999 (Source : S.P.I.).

(11) Cependant le plan régional de 1958 avait déjà attribué à cette superficie une vocation industrielle.

breuses protestations dans les milieux des classes moyennes. Pour notre part, nous regretterons que le parc industriel n'ait pu s'étendre jusqu'en bordure immédiate de l'autoroute.

Au niveau de **Rocourt** (4 905 habitants en 1970), toujours le long de l'autoroute, deux chantiers attirent l'attention. Au nord, il s'agit de l'aménagement du terrain où va être érigé un nouvel arsenal dans le prolongement sud-est de l'ancien (12) et, au sud, il s'agit des bâtiments d'un nouvel hypermarché qui sera le plus grand de la région. En effet, le magasin Carrefour, aura une surface de vente de 18000 m² et la capacité d'accueil de son parking sera de 2 052 voitures. Au-delà de l'échangeur de Vottem (donnant accès à l'autoroute vers Anvers), on emprunte un tronçon plus ancien de l'autoroute et on traverse ainsi Vottem et Milmort. Sur le territoire de cette dernière commune, on descend du plateau hesbignonnais sur une terrasse de la Meuse. Quelques centaines de mètres plus loin, on arrive à Herstal et on découvre bientôt le plus grand parc industriel liégeois, celui des **Hauts Sarts**.

Désigné comme zone industrielle dans le plan régional de 1958, ce terrain constitue la première expérience des Liégeois dans le domaine des parcs industriels. La première parcelle fut vendue en 1964 et la première installation date de 1965.

Ce parc est devenu aussi la réalisation la mieux réussie et la plus connue. Aujourd'hui les 185 ha initialement prévus sont presque totalement occupés, ce qui a conduit les responsables de la S.P.I. à prévoir des extensions et à porter la superficie de la zone à 490 ha. Une des extensions, celle du sud-ouest (30 ha), a été entièrement attribuée à la R.C.A. (Radio Corporation of America) ; quant aux autres, elles sont situées soit à l'est (39 ha), soit au sud (58 et 17 ha), soit aussi à l'ouest (167 ha) le long du raccordement autoroutier sur le territoire des communes de Liers et de Milmort.

Actuellement 27 firmes sont installées dans le parc, elles occupent 3 936 personnes ; en outre, 3 autres firmes sont en voie d'installation (tableau 2 et figure 2). Les firmes étrangères ou mixtes (16 au total) représentent 84,3 % des emplois et 91,4 % des investissements fin de programme ; parmi elles, les firmes américaines sont les plus nombreuses. L'établissement le plus important est celui d'Uniroyal Englebert ; il résulte du rachat de la firme belge Englebert, installée précédemment à Liège, et occupe 46,5 % des effectifs totaux du parc. Sa production dépasse 11 000 pneus par jour. Uniroyal n'est pas la seule implantation découlant d'un transfert. Presque tous les établissements de nationalité belge étaient en effet précédemment installés ailleurs, principalement à Liège ou à Herstal. Tous les emplois du parc ne sont donc pas nouveaux. La majorité des firmes implantées appartiennent au

(12) Dans cet arsenal seront regroupés une grande partie de l'arsenal « charroi », actuellement installé à Etterbeek, et l'arsenal « armement ».

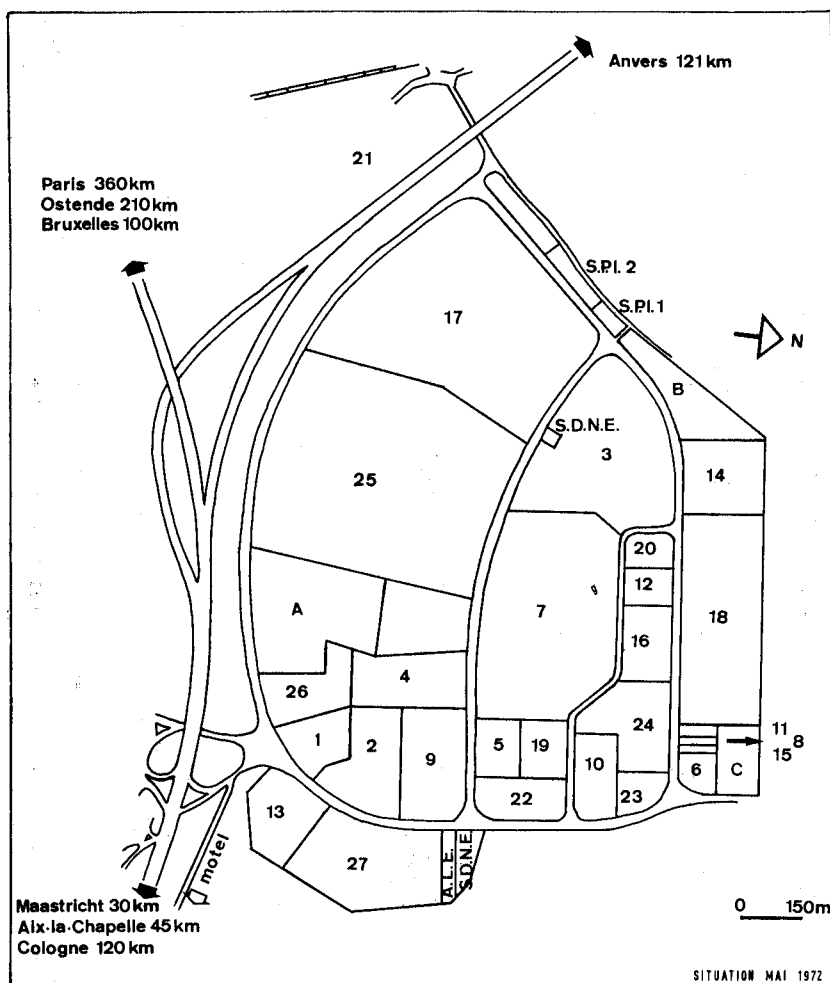
TABLEAU 2. : Relevé des firmes implantées dans le parc industriel des Hauts Sarts en mai 1972.

Numéro d'ordre sur le plan	Dénomination	Activité	Nationalité (13)	de l'emploi Classe (14)
1	Abex Division Denison	Matériel hydraulique	E.-U. (B.)	3
2	Hydrobel Abex Division Engineered Products	Moules pour pneus	E.-U.	3
3	Addressograph-Multigraph	Papiers sensibles pour machines à photocopier	E.-U.	1
4	Allis Chalmers	Matériel de génie civil	E.-U.	1
5	Armstrong Machine Works	Humidificateurs	E.-U.	1
6	Bodson	Fonderie de bronze	B.	1
7	Burroughs	Ordinateurs électroniques	E.-U.	4
8	Cerfont et Stas	Traitement thermique des métaux	B.	1
9	Danly	Outillage pour presses	E.-U.	2
10	Dégrémont-Sobelco	Epuration des eaux	B. + Fr.	3
11	Durochrome	Chromage	B.	1
12	Dzus Fastener Europe	Attaches à verrouillage rapide	R.-U.	1
13	Hocké	Matériel de transport	B.	2
14	Hustinx	Usinage de tubes en acier	B.	2
15	Lageot et Hanquet	Mécanique de précision	B.	1
16	La Meuse	Héliogravure	B.	3
17	Mémorex	Fabrication de bandes magnétiques	E.-U.	5
18	Métal Profil	Travail de la tôle	B.	2
19	Morganite	Fibres céramiques	R.-U.	1
20	Mount Hope Machinery	Machines textiles	E.-U.	1
21	Radio Corporation of America	Matériel électronique	E.-U.	4
22	Sapem	Matériel de transport	B.	1
23	Spirlet	Ferronnerie métallique du bâtiment	B.	2
24	Truflo	Fabrications métalliques, valves, accessoires de tuyauterie	R.-U.	1
25	Uniroyal Englebert	Pneus, produits en caoutchouc	E.-U. (B.)	8
26	Van Hool	Matériel de transport	B.	1
27	Xaloy	Fabrications métalliques, cylindres	E.-U.	2
En outre, trois firmes s'installent ou vont s'installer				
A	American Hospital Supply	Appareils médicaux	E.-U.	—
B	Scans International	Matériel d'engineering	E.-U.	—
C	Vandergrinten	Machines à photocopier et papier sensible	P.B. + B.	—

(13) B = belge ; E.-U. = américaine ; R.-U. = anglaise ; Fr. = française ; P.B. = néerlandaise ; E.-U. (B.) = belge rachetée par société américaine.

(14) 1 = moins de 50 personnes occupées ; 2 = de 50 à 99 ; 3 = de 100 à 199 ; 4 = de 200 à 299 ; 5 = de 300 à 399 ; 6 = de 400 à 499 ; 7 = de 500 à 999 ; 8 = 1 000 et plus (Source : S.P.I.).

PARC INDUSTRIEL DES HAUTS-SARTS



groupe des métaux, ce qui accentue encore la spécialisation de la région dans ce domaine ; néanmoins il s'agit souvent d'activités plus élaborées et plus légères que celles existant ailleurs dans la région.

Les Hauts-Sarts ne constituent pas un véritable parc prééquipé ; cependant la S.P.I. y a construit deux petits bâtiments, un en 1969 de 1 000 m² et un autre en 1972 de 2 000 m², dans le but d'y accueillir les investisseurs qui éprouvent, au cours de leur période d'installation, des difficultés à trouver des locaux provisoires. Le premier fut loué à Burroughs, puis à la R.C.A., et il est actuellement occupé par la nouvelle division « Centre de Recherche »

d'Addressograph-Multigraph tandis que le second, terminé le premier mars dernier, est loué à Westinghouse pour son centre européen de développement de systèmes et de procédés de fabrication. En outre est projetée, depuis plus de deux ans, la construction d'un bâtiment destiné aux services d'intérêt général (services publics et bancaires, bureaux, restaurant, station-service, etc.).

En face du parc, de l'autre côté de l'autoroute, au sud du raccordement autoroutier, s'installera prochainement un hôtel de cent chambres ; c'est une réalisation du groupe Trust House Forte, la chaîne hôtelière la plus importante de Grande-Bretagne. La région liégeoise connaît d'ailleurs des mutations importantes en ce domaine. Rappelons que, sur le territoire de la ville, deux hôtels sont en construction : l'un en face du Palais des Congrès (306 chambres) et l'autre au boulevard de la Sauvenière (105 chambres). En plus, à Hognoul, est prévue la construction d'un G.B. Motor Hôtel à la sortie de l'autoroute Bruxelles-Liège-Aix-la-Chapelle. L'équipement hôtelier de la région sera donc bientôt nettement renforcé et amélioré, ce qui permettra une meilleure utilisation du Palais des Congrès.

En suivant l'autoroute, on laisse sur le côté **Herstal** (29 718 habitants en 1970, deuxième commune en importance de l'agglomération). Celle-ci était traditionnellement caractérisée par un grand nombre de petits ateliers et de petites firmes travaillant les métaux. Actuellement beaucoup ont disparu, mais il reste des établissements importants dont une division des A.C.E.C. (Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi) et surtout la F.N. (Fabrique Nationale) célèbre par ses armes de chasse et de guerre. Cette firme s'oriente de plus en plus vers d'autres fabrications, notamment les moteurs d'avions à réaction et le matériel de laiterie. Aujourd'hui les armes ne représentent plus que 50 % du chiffre d'affaires et 9 500 personnes sont occupées dans les installations de la F.N. d'Herstal. Au nord-est de l'autoroute, avant la tranchée du canal Albert, se sont installés récemment quatre nouveaux points de vente : un supermarché Delhaize de 1 837 m² et de 310 emplacements de parking ouvert en août 1971, un hypermarché Priba 2 000 de 8 786 m² de surface de vente dont 1 500 en alimentation (avec un parking de 833 places) ouvert le 4 novembre 1970, un magasin de papiers peints-couleurs ainsi qu'un commerce de voitures. A cet endroit s'est donc formé un pôle commercial nouveau en dehors du centre commercial de la commune qui comptait déjà, outre de nombreux petits magasins, quatre unités en libre service dont un Super Bazar Center G.B. de 3 025 m².

De l'autre côté du canal, sur une superficie comprise entre celui-ci et la Meuse, s'étendent les installations sidérurgiques de **Chertal**, aciérie à l'oxygène L.D.A.C. et laminoirs à larges bandes, localisées à cet endroit depuis 1963. Dans cette zone, affectée à l'industrie par le plan régional, la S.P.I. a en effet aidé la société Espérance-Longdoz à implanter diverses extensions ; elle a aussi acquis le terrain (565 parcelles appartenant à 118 propriétaires) et l'a aména-

gé. Divers travaux considérables y furent réalisés notamment des remblayages (8 150 000 m³ de remblais), afin que l'usine soit au niveau du canal Albert, et la construction des infrastructures (route, voie ferrée, port, etc.). Comme il n'y a pas de haut fourneau dans le complexe de Chertal, la fonte en fusion doit y être amenée ; elle est transportée depuis l'amont (Seraing) par wagons thermos ; chacun d'eux contient 150 tonnes de fonte en fusion. La perte de température, sur les vingt kilomètres parcourus, n'est que de 8 à 12 degrés, ce qui est dérisoire si l'on sait que la température est au départ de 1 250 degrés. Ce transport, véritable prouesse réalisée par le chemin de fer, a nécessité la création d'une voie ferrée spéciale. La majeure partie de la production de l'usine consiste en des tôles larges destinées à la construction automobile. Actuellement le complexe de Chertal emploie près de 2 150 personnes.

Au-delà de la Meuse s'étend la commune de **Wandre** (6 793 habitants en 1970) où se trouvent également des implantations industrielles récentes. Ainsi, au nord de l'autoroute Anvers-Aix-la-Chapelle, dans une petite zone industrielle gérée par la S.P.I. (3 ha), la Mercury Outboards Europe construit une division nouvelle ; cette firme américaine, installée depuis 1971 dans le parc industriel de Petit-Rechain, avait besoin d'un plan d'eau pour l'essai des moteurs hors-bord fabriqués dans la région verwiétoise. Au sud de l'autoroute, toujours le long de la Meuse, est localisée depuis 1966 la firme Armco-Pittsburgh, également d'origine américaine, dont l'activité est le laminage à froid des feuilles d'acier, provenant de la région liégeoise, avec ou sans recouvrement de cuivre ; un peu plus de 150 personnes y sont occupées. Dans le prolongement du tronçon routier emprunté, on construit actuellement l'autoroute vers Maastricht : la partie Cheratte-Visé sera terminée en 1974 tandis que celle Visé-frontière néerlandaise le sera déjà fin 1973. A l'est de l'autoroute suivie, on peut observer d'importantes exploitations de graviers dans des terrains qui seront ultérieurement réservés à l'industrie après avoir été remblayés par les matériaux de charbonnages anciennement mis en terrils. En roulant vers Liège et en traversant le pont de Wandre, on aperçoit très bien le port pétrolier de stockage de l'agglomération situé le long de la Meuse, toujours sur le territoire de Wandre. Soulignons qu'actuellement la région liégeoise ne compte qu'un port de stockage s'étendant sur une superficie de 59 ha et dont le tankage est supérieur à 200 000 m³. En 1971, le trafic y fut de 1,4 millions de tonnes ; ce port est en développement depuis 1950 et compte aujourd'hui onze sociétés différentes. Néanmoins l'implantation d'une raffinerie de pétrole est prévue dans la région. Sa capacité serait au départ de 4 millions de tonnes et il y aurait parallèlement création d'un complexe pétrochimique. Ce dernier est très souhaité par les Liégeois qui en attendent beaucoup, surtout un développement de l'industrie chimique. Récemment le C.M.C.E.S. (Comité Ministériel de Coordination Economique et Sociale) a donné son

accord pour une telle réalisation ; c'est le projet de la firme américaine Amoco qui a été retenu. Cette implantation devrait être réalisée à Lanaye, donc en aval, sur des terrains de la S.P.I. Mais cette création rencontre diverses difficultés ; elle fait ainsi l'objet des critiques des Néerlandais qui craignent la pollution dans toute la Basse Meuse.

La traversée du pont Marexhe, d'Herstal à l'île de **Monsin**, est l'occasion de se rendre compte de la différence de niveau entre le canal Albert (60 mètres) et la Meuse (54,5 mètres). C'est aussi l'occasion de saisir certains problèmes de la navigation fluviale, en particulier l'étroitesse du canal Albert qui ne peut accepter à cet endroit le passage des nouveaux convois poussés de 9 000 tonnes prévus pour 1975 (quatre barges de 2 500 tonnes). Rappelons qu'aujourd'hui les plus gros convois de ce genre, ceux de 2 500 tonnes (deux barges de 1 250 tonnes), ont déjà permis de gagner 500 tonnes par rapport à la capacité normale du canal qui est de 2 000 tonnes. En 1971, le trafic dans les ports publics liégeois gérés par le Port Autonome de Liège s'est élevé à 6,9 millions de tonnes (M.T.) ; les principaux produits chargés ou déchargés sont les matériaux de construction (3,5 M.T.), les combustibles liquides (1,4 M.T.), les combustibles minéraux solides (0,8 M.T.), les minerais (0,5 M.T.) et les produits métallurgiques (0,4 M.T.). Le pont visible à gauche est un pont de chemin de fer servant presque uniquement au transport de la fonte en fusion vers Chertal.

L'île de Monsin est le principal port public liégeois ; il contribue à environ 25 % de son trafic. On y trouve divers gros utilisateurs de la voie d'eau tels des fabricants de matériaux de construction ou des commerces de bois. Une firme installée à cet endroit est particulièrement célèbre : c'est la firme George qui traite les mi-trailles. Récemment elle vient de mettre au point un procédé nouveau pour produire des ferrailles pures à partir de voitures hors d'usage. Celles-ci sont d'abord réduites par des presses à l'état de bottes ; dans un tunnel cryogénique, ces bottes sont arrosées d'azote gazeux, puis plongées dans un bain d'azote liquide (—196 degrés) ; un broyeur mécanique réduit alors les paquets aux dimensions de pièces de monnaie. Cette opération est relativement facile, car, à très basse température, l'acier se casse facilement. Enfin un tamis électromagnétique combiné avec des aspirateurs effectue le triage en ferreux, non ferreux et stériles. La chaîne en service traite en moyenne 25 tonnes à l'heure, soit plus ou moins 20 voitures. Elle permet en soixante minutes de produire quelque 20 tonnes de ferraille pratiquement pure et à granulométrie régulière. Le seul problème rencontré est le coût d'acheminement des voitures. Actuellement celles-ci viennent par péniches, car c'est le moyen de transport le plus économique et, afin de diminuer encore les frais, certaines ont subi préalablement une opération de compactage. Faudra-t-il dès lors que tous les cimetières de voitures soient localisés près de la voie d'eau ?

Le brevet liégeois exploité à Monsin par les Etablissements George et Co, en association avec L'Air Liquide et le groupe allemand Kloeckner Werk, connaît un grand succès auprès d'industriels étrangers, américains et japonais surtout, et la découverte réalisée à Liège a donné un grand essor à la firme qui emploie plus de 300 personnes. C'est certainement l'occasion de souligner l'importance de l'innovation dans la croissance industrielle d'une entreprise.

Dans la partie sud de l'île de Monsin sont entreposées des fines à coke destinées à la sidérurgie liégeoise ; la réserve ainsi constituée permet de se prémunir contre les risques éventuels de grèves, les hausses de prix et surtout les difficultés de circulation en hiver ; en effet, si lors des grands froids, l'eau du canal Albert peut geler, celle de la Meuse de Seraing à Monsin ne l'est jamais suite aux rejets d'eau chaude des usines sidérurgiques. Au niveau du pont barrage de Monsin, on peut observer les travaux de construction d'une centrale de 60 Mw fonctionnant au moyen de turbines à gaz. Ce type de centrale est destiné à rencontrer surtout les besoins des heures de pointe, car la mise en marche et l'arrêt sont presque instantanés.

Sur l'autre rive de la Meuse s'étend la zone mi-commerciale, mi-industrielle de **Droixhe**, derrière laquelle s'élèvent les bâtiments de la seconde brasserie en importance du pays : Piedbœuf. Cette zone, d'une superficie d'une centaine d'ha, a été rendue libre après l'exposition réalisée en 1939 à cet endroit. Malheureusement elle n'a fait l'objet d'aucun plan d'organisation de sorte que les implantations de toutes sortes se sont installées sans ordre. On peut encore y dénombrer des activités de toutes natures : industrielles, commerciales, de service (par exemple, l'Inspection Automobile) ou encore de transports. A côté de l'usine la plus importante de la zone, la fabrique de café Chat Noir, on trouve même l'abattoir communal. Une autre réalisation est particulièrement intéressante : c'est le marché-gare de Droixhe, commerce de gros en produits alimentaires, anciennement installé places Cockerill et du Vingt-Août près de l'Université et transféré ici sur un terrain de 14 ha. Organisé en société coopérative groupant la ville, la province et des grossistes, il regroupe quelque 127 grossistes et compte 1 200 clients. Ces derniers (détaillants, gros consommateurs privés et forains) viennent des provinces de Liège et du Luxembourg, du Grand-Duché de Luxembourg et parfois des provinces de Namur (partie est) ou du Limbourg (partie sud). Depuis peu, ce marché connaît malheureusement diverses difficultés à cause de la poussée des grandes surfaces et de la diminution du nombre des petits commerçants ; ainsi, en 1971, le chiffre d'affaires a diminué d'un tiers par rapport à l'année précédente. Comme on le remarque en parcourant les installations, la forme du marché est pavillonnaire ; les blocs sont doubles ; à l'avant : exposition et à l'arrière : parking. A l'extrémité nord, les bâtiments comptent deux niveaux, celui du sous-sol étant constitué par des chambres froides,

celui du rez-de-chaussée étant surélevé pour être au niveau des wagons de chemin de fer. A l'ouest s'étend un vaste parking de 1.200 places pour les clients. Aux limites sud et est ont pris place les services collectifs : police, P.T.T., banques, installations sanitaires ainsi qu'une station-service et des magasins (café, vêtements de travail, etc.). Le tonnage traité par le marché est de 300 000 tonnes par an, ce qui représente les deux tiers des quantités vendues dans l'aire de rayonnement. Rappelons que, parallèlement à ce centre de gros pour produits alimentaires, la région liégeoise va être prochainement dotée d'un centre analogue pour produits non périssables. En effet, à Grâce-Hollogne, on va ériger un centre de gros et une gare routière sur un terrain de 80 ha, relié au réseau routier, au rail et tout proche de l'aérodrome de Bierset. A l'extrémité ouest de la zone de Droixhe est installée une centrale électrique thermique, créée en 1933, et qui eut pour conséquence de stopper les extensions résidentielles dans la direction est. Au-delà de la centrale, on pénètre dans la plus importante unité de voisinage érigée par la Maison Liégeoise : 3 000 logements pouvant accueillir 10 000 habitants. A côté des résidences, l'unité compte des bâtiments réservés aux services collectifs destinés non seulement aux habitants (crèche, école, etc.), mais aussi à la population de la ville de Liège (centre de santé). Si les ensembles résidentiels sont relativement bien réussis (en comparaison avec certaines réalisations françaises par exemple), il faut néanmoins déplorer la mauvaise organisation de la vie commerciale puisque la place centrale ne compte aucun magasin et que ceux-ci sont rejetés à la périphérie.

En longeant le quai du Roi Albert à Bressoux, on suit la Dérivation, bras d'eau non navigable, dont le rôle essentiel est d'absorber, lors des périodes de crue, les excédents d'eau de la Meuse et surtout de l'Ourthe ; dans sa partie est, la Dérivation accueille également les péniches en repos.

Rue Grétry a commencé une vaste opération de rénovation sur le terrain de l'ancienne gare du Longdoz et sur des surfaces voisines, soit au total 7 ha. Le 15 mars dernier, a débuté sur la partie sud de la zone (1,5 ha) la construction d'un nouveau bâtiment des P.T.T. Le reste de la superficie doit accueillir des immeubles résidentiels (675 logements), un parking, divers services publics et des commerces. Les emplacements destinés à ces derniers seront vastes, car il s'agit d'y permettre l'installation de points de vente qui n'ont pu trouver place dans le centre de la ville suite à des exigences en surface, c'est-à-dire principalement des commerces d'équipement. Le but final de cet aménagement serait ainsi d'étendre le C.B.D. (Central Business District) liégeois au sud de la Meuse et de rendre à la rue Grétry le rayonnement régional qu'elle avait lorsque la gare existait. Les aménageurs liégeois souhaitent également pouvoir rénover certaines superficies voisines occupées aujourd'hui par de vieux bâtiments ou par des installations de laminoirs et de bureaux d'Espérance-Longdoz. Est également

prévue la suppression de la voie ferrée passant rue Natalys.

Au **boulevard Poincaré**, une autre opération de ce genre est en cours sur la surface libérée par Englebert : un complexe résidentiel, commercial et de bureaux y est prévu. En empruntant le boulevard dans le sens nord-sud, on passe près de l'usine des Pieux Franki occupant quelque 250 personnes et dont la renommée n'est plus à faire (15). Le long des boulevards Poincaré et Frankignoul, artères importantes de circulation, se sont installés divers commerces occupant souvent de grandes surfaces.

En bordure du **boulevard de Froidmont**, qui en est la continuation, on aperçoit d'abord à gauche l'ancienne division de Cuivre et Zinc située sur le territoire de Grivegnée, ensuite, à droite, les bâtiments de la société d'engineering Coppée-Rust et enfin, de nouveau à gauche, les nouvelles installations de Cuivre et Zinc. Cette société, occupant près de 1 000 personnes et spécialisée dans le travail des non ferreux, possède en effet trois divisions dans la région ; outre les deux déjà vues, il y en a une troisième plus au sud, sur le territoire de Chênée. Les nouveaux bâtiments de Cuivre et Zinc, mis en service en 1966, ont été érigés sur un terrain appartenant auparavant à Cockerill.

Après avoir traversé le pont des Grosses Battes, on pénètre à **Angleur** (12 690 habitants en 1970), commune qui forme, avec Grivegnée (20 033 habitants en 1970) et Chênée (12 167 habitants à la même date), un autre pôle de soutien de l'agglomération. Le trajet emprunté ne permet malheureusement pas d'apprécier le degré d'équipement du pôle puisque l'on peut seulement repérer quelques commerces dont un petit supermarché et l'Athénée ; il faut d'ailleurs faire remarquer que la majorité des équipements sont localisés à Chênée.

En logeant l'**Ourthe** en direction d'Esneux, on a encore l'occasion d'observer quelques installations industrielles, en particulier les Presses Raskin à Angleur (qui occupent près de 600 personnes), les anciens laminoirs de la Vieille Montagne à Tilff ainsi que, dans cette même commune, les laminoirs du Monceau repris par les Presses Raskin.

La traversée de **Tilff** (5 417 habitants en 1970) permet de retrouver un paysage plus voisin de celui d'Esneux, localité de départ. Les activités de la commune y sont en effet résidentielles, touristiques et commerciales. Au sud du centre, on peut voir un dernier supermarché (sa superficie est de 1 525 m² et son parking compte 146 places).

En rentrant à Esneux, on a enfin une très bonne vue pour juger du développement touristique de la vallée de l'Ourthe, notamment en terrains de camping-caravaning.

B. MERENNE-SCHOUMAKER
Licenciée en sciences géographiques,
Assistante à l'Université de Liège.

(15) La firme vient notamment de réaliser les travaux de soutènement de la descente autoroutière de l'E5 sur la voie ferrée, depuis Ans jusqu'à Liège.